

SERVICE: Intercommunales*

Visa du Service:

Visa de M. la Directrice générale f.f.:

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 16 DECEMBRE 2019

SEANCE PUBLIQUE

N°.- INTERCOMMUNALES - INTRADEL, S.C.I.R.L. - Assemblée générale du 19 décembre 2019 - Ordre du jour - Constitution du Bureau - Plan stratégique 2020-2022 - Administrateurs : démissions/nominations - Approbation

LE CONSEIL,

Vu le courrier daté du 14 novembre 2019, transmis par INTRADEL, S.C.I.R.L. informant la Ville de la tenue d'un Assemblée générale ordinaire le 19 décembre 2019 et transmettant les documents annexes ;

Vu le courrier du 28 novembre 2019, transmis par INTRADEL, S.C.I.R.L. informant la Ville de l'ajout de cinq points supplémentaires à l'ordre du jour de son Assemblée générale suite à la Circulaire du SPW du 14 novembre 2019 ;

Vu les statuts de INTRADEL, S.C.I.R.L.;

Vu le Code de la démocratie locale et de la Décentralisation et notamment les article L1122-27, L1122-30 ainsi que les articles L1523-1 à L1523-18 ;

Attendu que le Conseil communal en sa séance du 28 janvier 2019, a désigné Messieurs M. Degey, Echevin, D. Nyssen, J.-F. Istasse, M. Elsen et B. Piron, Conseillers communaux ;

Vu l'avis émis par la Section de Madame la Bourgmestre en séance du 12 décembre 2019 ;

A l'unanimité,

Par *** voix contre *** et *** abstentions,

DECIDE

Art. 1.- de prendre acte de la convocation à l'Assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2019 de INTRADEL, S.C.I.R.L.;

- d'approuver l'ordre du jour de cette séance ordinaire de l'assemblée générale ;
- de prendre acte qu'il y aura constitution du Bureau;
- d'approuver le plan stratégique 2020-2022;
- d'approuver la nomination d'un administrateur;
- d'approuver la rémunération des administrateurs sur recommandation du Comité de rémunération ;
- d'approuver la rémunération du Président sur recommandation du Comité de rémunération ;
- d'approuver la rémunération du Vice-Président sur recommandation du Comité de rémunération ;

- d'approuver la rémunération des membres du Bureau exécutis sur recommandation du Comité de rémunération ;
- d'approuver la rémunération des membres du Comité d'audit sur recommandation du Comité de rémunération
- d'approuver la nomination d'un administrateur;
- de mandater les délégués de la Ville à l'assemblée générale de INTRADEL, S.C.I.R.L. en vue de rapporter la décision prise par le Conseil communal ;

Art. 2.- de transmettre la présente délibération à INTRADEL, S.C.I.R.L.

Projet soumis au Conseil communal